

# Conditions générales de ventes

## Validation de réservation

Les séjours sont garantis uniquement par la réception d'arrhes déductibles de la facture à votre arrivée. Les arrhes devront être versées au plus tard sous 10 jours à dater de la demande de réservation. Le montant demandé est de **30% du prix total du séjour**. Votre réservation ne sera ferme qu'après encaissement de ces arrhes. Ces derniers pourront être versés à la convenance du client soit par chèque (**à l'ordre de Madame Noémie BOUVIER**) soit par virement bancaire (un RIB est joint sur demande) ou via l'application téléphone Lydia.

## Règlement du solde de l'hébergement

Le solde du séjour sera à régler à l'arrivée. Les consommations et prestations supplémentaires non mentionnées au présent contrat seront payées en fin de séjour.

## Heure d'arrivée & de départ

Les clients sont attendus entre **16h30 et 19h00**.

Les clients devront libérer les chambres à **10h30 au plus tard**.

**La piscine et le jardin ne sont pas accessibles avant et après le check-in/check-out.**

## Annulation par le client

Toute annulation doit être notifiée par lettre ou e-mail.

- Il est dûment accepté par les parties que les arrhes ne seront restitués qu'en cas de force majeure, remplissant ainsi les caractères énoncés par les dispositions de l'article 1148 du Code Civil et dûment justifié dans un délai maximum de 3 jours à compter de la connaissance effective du fait générateur.
- Si le client ne se manifeste pas avant 19h00 le jour prévu de début du séjour, le présent contrat devient nul de plein droit et Noémie peut disposer de ses chambres. Les arrhes restent acquises et Noémie se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.
- En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis. Les prestations supplémentaires non consommées seront remboursées.

## Capacité

Le présent contrat est établi pour un nombre précis de personnes. Si le nombre de clients dépasse ce nombre, Noémie est en droit de refuser les clients supplémentaires. Ce refus ne pourra être considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative de Noémie. En cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

## Animaux

Sauf accord express et préalable lors de la réservation, les animaux de compagnie ne sont pas acceptés. En cas de non respect de cette clause par le client, le refus d'accepter les animaux ne peut être assimilé à une modification ou une rupture du contrat. De sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

## Art de vivre, utilisation des lieux

Le respect d'un certain art de vivre est demandé à tous les clients pour garantir la quiétude et le confort du lieu.

En outre, il est demandé de ne pas fumer et de ne pas manger dans les chambres.

Le client s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes occupant l'hébergement, le règlement intérieur dans les présentes conditions générales de vente.

Le client s'engage également à rendre les chambres en parfait état à la fin du séjour et à déclarer et assumer financièrement toute dégradation éventuelle dont il pourrait être responsable.

Les enfants évoluant au sein de La Petite Maison de Noémie sont sous l'unique responsabilité de leurs parents et devront veiller à ne pas troubler la quiétude des lieux.

L'espace bien-être est accessible sous conditions d'utilisation spécifiques (voir par ailleurs).

Nous déclinons toute responsabilité sur les objets perdus ou volés.

L'encaissement des arrhes valide la réservation et vaut acceptation et respect des conditions générales de vente en vigueur telles que mentionnées à la réservation.

**La Petite Maison de Noémie** s'engage à ne pas transmettre les informations que vous lui avez communiquées à d'autres sociétés ou organismes.

**La Petite Maison de Noémie vous souhaite un agréable séjour**

